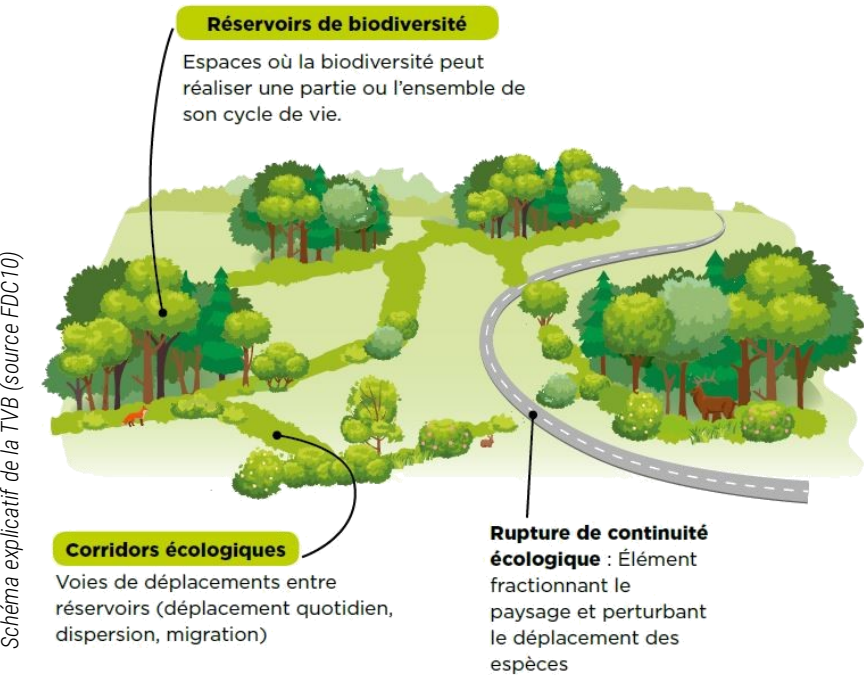


ZOOM SUR LES
OBSTACLES

Les routes fréquentées font partie des principaux obstacles au déplacement des espèces. Dans la CC du Chaourçois et du Val d'Armance, les principales voies de circulation sont la N77, la D444 et la D443. Quelques points de collisions ont été géoréférencés sur ces routes.



PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LES
DOCUMENTS D'URBANISME

Pour aller plus loin dans la compréhension de la TVB et accompagner les collectivités dans l'intégration de celle-ci dans leurs démarches de planification et d'aménagement, la **fiche-outil #5 du SCoT** « Haies, jardins, vergers... la trame verte et bleue à nos portes ! » est disponible sur le site du syndicat.



D'autres impacts avec la faune ont également été signalés dans la partie sud de la communauté de communes.

Les fiches TVB

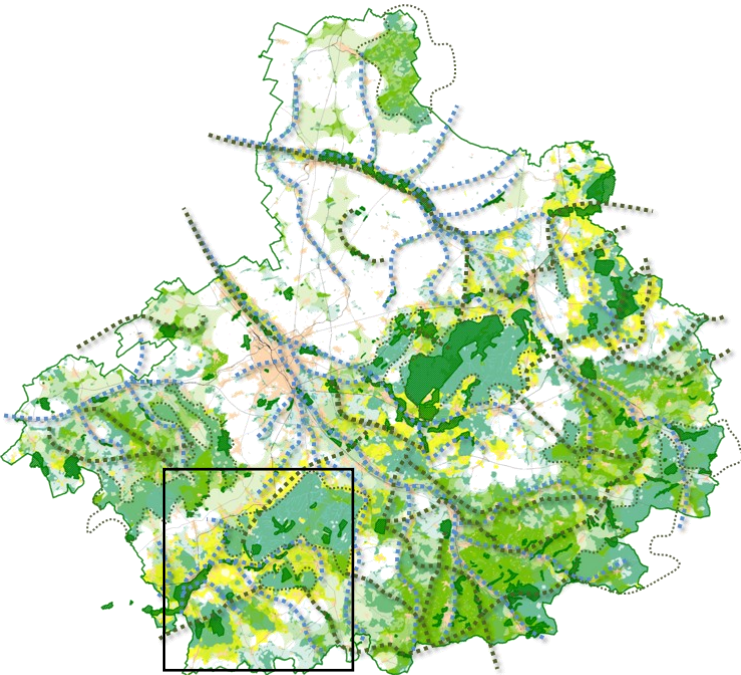
DU SCOT DES TERRITOIRES DE L'AUBE



LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR
MON TERRITOIRE
Chaourçois et Val
d'Armance

Le SCoT des Territoires de l'Aube décline un ensemble d'orientations en faveur de la (re)connaissance, de la préservation et de la fonctionnalité de la **Trame Verte et Bleue** (TVB).

Cette fiche décline, à l'échelle de chaque intercommunalité composant le périmètre du SCoT, la cartographie de la TVB. Elle permet ainsi de mieux identifier les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors** qui constituent les principales **continuités écologiques** du territoire.



Syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne
28 boulevard Victor Hugo | 10 000 TROYES
© 2023 syndicatdepart.fr



La CC du
Chaourçois et du
Val d'Armanche est
concernée par les
4 sous-trames de
la TVB du SCoT :

Sous-trame des milieux semi-ouverts et thermophiles

Sous-trame forestière

Sous-trame prairiale et bocagère

Sous-trame des milieux humides et aquatiques

La trame verte et bleue du SCoT des Territoires de l'Aube

LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR

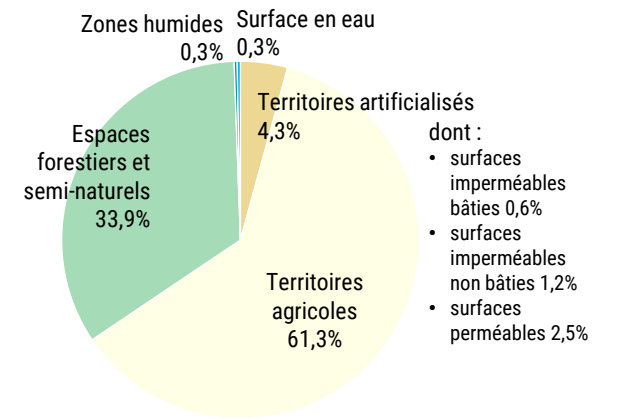
MON TERRITOIRE

*Chaourçois
et Val d'Armance*



OCCUPATION DU SOL

Données 2019 GéoGrandEst – Chaourçois et Val d'Armançe



Sur l'ensemble du territoire, **21 réservoirs de biodiversité** sont référencés et définis en tant que ZNIEFF¹ de type I :

FOCUS CARTOGRAPHIQUE TVB

© 2023 Extrait SIG SCoT – Chaourçois et Val d'Armance

SYNDICAT
DEPART

☐ Communes

Corridors écologiques

■ ■ Sous-trame forestière

■ ■ Sous-trame prairiale et bocagère

■ ■ Sous-trame des milieux semi-ouverts et thermophiles

■ ■ Sous-trame des milieux humides et aquatiques

Réservoirs de biodiversité

 Cœurs de nature des réservoirs de biodiversité

Ensembles formant les réservoirs de biodiversité

Obstacles

■ Tâche urbaine (tampon 50 mètres)

— Routes

—— Voies ferrées

- Eoliennes fonctionnelles

- Collisions avec la faune (FDC10)

- 1 Pelouses et pinèdes de Sommeval et de Saint-Phal
- 2 Pelouses et pinèdes de la côte du Pays d'Othe
- 3 Pelouse de la butte du Genèvreux à Chamoy
- 4 La Garenne de Coursan
- 5 Etang de la Brossotte, prairies et bois des Chanats à Montigny-les-Monts
- 6 Prairies et bois humides à l'ouest du ruisseau de la Trémagne
- 7 Etang du bois du Perchois à Saint-Phal
- 8 Etang de l'Embranchoir, carpière Cadet et bois contigu dans la forêt de Jeugny
- 9 Etangs de Palluau dans la forêt de Croigny
- 10 Grand étang, étang de Longsols et carpière aux Loges-Margueron
- 11 Prairies et bois au nord du Chaillot à Courtaout
- 12 Prairies de la vallée de l'Armanche d'Ervy-le-Châtel à Saint-Florentin
- 13 Prairies humides de la vallée de l'Armanche vers Avreuil, Davrey, La Loge-Pomblin et Les Granges
- 14 Bois au sud de la ferme de Palluau et à l'ouest de Croigny
- 15 Landes, prairies et étangs des Kennevins aux Loges-Margueron
- 16 Prairies et bois des Mouilleries au sud des Granges
- 17 Sites botaniques en forêt de Cussangy
- 18 Etang de Vanlay et bois environnant
- 19 Etang et bois de Lignièrès et de Saint-Phal à l'ouest de Bernon
- 20 Bois aux vaches, de l'Ouchère et des Avinières à Marolles-sous-Lignièrès
- 21 Vallon et anciennes carrières à Maison-lès-Chaource et Lagesse

¹ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

0 2,5 5 km

